



**DEMANDE DE PRET D'IMAGES
ACCEPTATION DES CONDITIONS D'UTILISATION**

Nom et prénom de l'interlocuteur : _____
Fonction de l'interlocuteur : _____
Téléphone : _____
Email : _____

Nom de l'organisme : _____
Statut juridique : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Pays : _____

Nom et prénom du signataire : _____
Fonction du signataire : _____

Ci-après dénommé « le demandeur »

Nature du projet : _____
Titre du projet : _____
Dates du projet : _____
Descriptif du projet : _____

En cas de publication, nombre d'exemplaires prévu : _____

Ci-après dénommé « Le projet »

Liste des images souhaitées

(retrouvez ces informations sur le site internet www.frac-centre.fr rubrique collection)

Image 1

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 2

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 3

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 4

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 5

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 6

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 7

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 8

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 9

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Image 10

Auteur : _____

Titre : _____ Numéro d'inventaire : _____

Ci-après dénommées « Les images »

I. Demande de prêt

Toute utilisation à des fins de reproduction ou de représentation des œuvres appartenant à la collection du Frac Centre-Val de Loire doit faire l'objet d'une demande de prêt.

Les images sont transmises pour la seule utilisation déclarée par le demandeur. Toute nouvelle utilisation doit faire l'objet d'une nouvelle demande.

Le prêt d'images et l'acquittement des frais afférents sont indépendants des démarches d'autorisation et droits à régler auprès des auteurs, sociétés de droits d'auteur, ayants droits et photographes.

Le demandeur s'engage à consulter la base de données des organismes gestionnaires des droits d'auteurs (ADAGP, SAIF...) pour vérifier si l'organisme gère les droits des auteurs concernés.

II. Délai de traitement

Le délai pour l'obtention des images est d'environ trois mois pour toute demande de prêt relative à une utilisation dans le cadre d'une exposition et de quatre semaines pour toute demande de prêt dans le cadre d'un autre usage.

III. Modalités financières

Les tarifs de prêt d'images sont fixés conformément au barème en vigueur à la date de réception de la présente demande d'utilisation.

Le barème en vigueur à partir du 1er avril 2018 est défini comme suit :

GRILLE TARIFAIRE DES PRETS D'IMAGES DU FRAC CENTRE-VAL DE LOIRE

Forfait (Prix TTC par image)

	Cas général	Musées/Institutions culturelles	Ecoles/Universités
Catalogues, ouvrages, monographies	70€	35€	35€
Presse (revues, magazines...)	35€	Gratuité si le Frac Centre-Val de Loire est mis en avant	
Travaux académiques non publiés	35€	Gratuité	Gratuité
Exposition	70€	35€	35€
Autres	70 €	35€	35€

Après étude des éléments fournis par le demandeur, le Frac Centre-Val de Loire transmettra au demandeur un message indiquant la suite donnée à la demande et le devis correspondant au montant du prêt. Les images seront transmises au demandeur sur validation écrite de ce devis. Le Frac Centre-Val de Loire se réserve le droit de ne pas donner suite à certaines demandes, en particulier si les images demandées ne sont pas disponibles ou si le projet exposé est en contradiction avec les missions ou le statut de l'établissement.

Après réception des images, le paiement sera effectué par le demandeur à réception de facture, par chèque à l'ordre de l'agence comptable du Frac Centre-Val de Loire, ou par virement bancaire conformément au RIB indiqué sur la facture.

IV. Mentions obligatoires et crédits photographiques

Toute utilisation des images transmises doit être identifiée et créditée de la mention du copyright obligatoire communiquée par le Frac Centre-Val de Loire. L'absence de crédits ou les erreurs de crédits donneront lieu au paiement d'une pénalité de 50% du montant de la facturation initiale. La mention « Collection Frac Centre-Val de Loire » devra par ailleurs obligatoirement figurer en accompagnement de l'image utilisée.

V. Envoi des justificatifs de parution

Dans le cas d'utilisations sous forme de publications (catalogue, ouvrage, monographie...) ou de travaux académiques écrits (mémoire, thèse...), le demandeur s'engage à transmettre trois exemplaires au Frac Centre-Val de Loire pour justificatif et documentation dans un délai de six mois après transmission de l'image.

Tout retard ou défaut d'envoi du justificatif entraînera une pénalité de 50% du montant de la facturation initiale.

L'envoi d'une maquette pour BAT peut être exigé en fonction de la nature du projet de reproduction.

VI. Destruction des fichiers

Après utilisation ayant fait l'objet d'une autorisation et facturation de la part du Frac Centre-Val de Loire, le demandeur s'engage à détruire les fichiers numériques transmis par le Frac Centre-Val de Loire et s'interdit d'en réutiliser les données. La réalisation de duplicata est strictement interdite.

VII. Cession à un tiers

Toute cession à un tiers des images numériques, que ce soit à titre gratuit ou onéreux et par quelque moyen que ce soit est formellement interdite.

VIII. Droit moral

Le Frac Centre-Val de Loire décline toute responsabilité en ce qui concerne le respect du droit moral inaliénable et imprescriptible de l'auteur de l'œuvre reproduite, en particulier en cas de recadrage, modification des couleurs...

Fait à

Le

Veuillez parapher et signer le document avant de le transmettre au Frac Centre-Val de Loire par courrier électronique à l'adresse suivante : images@frac-centre.fr

Nom et prénom du signataire :

Signature :